Image not found or type unknown

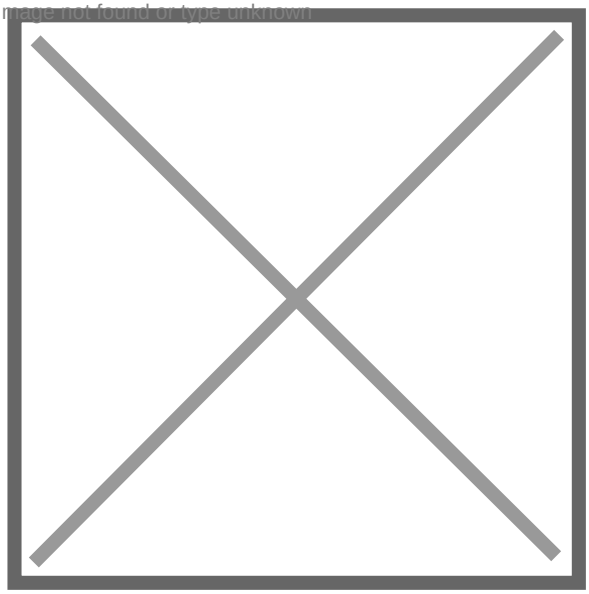

Je suis invalideprobleme avec assurance immobiliere

Par **ali**, le **03/01/2009** à **19:28**

bonjour, je suis actuellement invalide à 80% et je bénéficie de l'aide d'une tierce personne pour les actes de la vie courante ,j'ai un prêt immobilier pour lequel on me dit que je n'ai que la PTIA j'ai été expertisé par le médecin de la banque qui me donne une incapacité professionelle de 100% et ce dans tout les secteurs d'actvité ainsi qu'une incapacité fonctionelle de 51%, après avoir écrit à l'assurance de ma banque CIC est (ACM) en lui envoyant tout les documents (notification de la mdph m'accordant l'aide d'une tierce personne, ainsi que les documents de mon médecin traitant affirmant que je suis en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie) celle-ci me réponds au bout de 5 mois que je ne correspond pas à la définition PTIA car je n'ai pas besoin d'une tierce personne pour les actes de la vie courante ce que je trouve abérant, je ne sais plus quoi faire ni vers qui me diriger j'ai pris contact avec un avocat qui me semble plus préocupé par la maniére de laquelle je compte le rémunérer qu'autre chose de plus je ne suis pas sûr qu'il s'y connaisse dans ce domaine, je suis sur un fauteuil roulant, la plus part du temps drogué par les traitements que je prend car ayant subi une intervention chirurgicale sur ma colonne vertébrale le plus gros de mes soucis et de pouvoir atténuer la douleur et ce à longueur de journée ce pourquoi je ne sais plus quoi faire.
et je demande de l'aide en vous remerciant d'avance pour vos réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés